

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	28
Représentés	11
Absents	4

Votes	
Pour	39
Contre	/
Abstention	/

**Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le**

.....
de la publication le
.....

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 10 mai 2023

Le dix mai deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 2 mai 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Etaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, OSTERMEYER Sushma, BRULANT Marina, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, SASU Hancès, LORES Monique, CHIRRANE El Arbi, OMRANE Alain, BOLLE DALLIAH Kristian, CHALBI Yacin, BOURVEN Julien, LANTERNIER Lucie, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, AOUMMIS Hassan, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien, LEMOINE Nathalie.

Étaient représenté·e·s :

M. ID ELOUALI Ali	mandat à Mme FONTAINE Sabrina
M. COELHO Vasco	mandat à M. DRUART Frédéric
M. GARROUT Karim	mandat à M. WALLID Sayadi
Mme COHEN Rachel	mandat à Mme FRANCISOT Amandine
Mme DIMNET Jocelyne	mandat à M. MARQUES Henrique
M. BANCE Stéphane	mandat à M. Kristian BOLLE
Mme FADLI Hafida	mandat à M. CHALBI Yacin
Mme BEZACE Mathilde	mandat à Mme HACHE Bénédicte
Mme OZCAN Canan	mandat à Mme LAJILI Yamina
Mme MARTIN Mélisande	mandat à Mme LANTERNIER Lucie
Mme FOURNIER Laura	mandat à Mme GAULIER Danièle

Étaient absents : Ms FONDENEIGE Matthias, HABI Hacène, HUTIN Sébastien, Mme BENKAHLA Malika

Secrétaire de séance : M. DESROCHES Damien

O B J E T

Adhésion de la commune de Choisy-le-Roi à l'association RAID AVENTURE ORGANISATION

**Adhésion de la commune de Choisy-le-Roi à l'association
RAID AVENTURE ORGANISATION**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le pôle CLSPD/Médiation de la commune souhaite adhérer à l'association RAID AVENTURE ORGANISATION.

Par le biais de journées citoyennes et sportives au cœur des quartiers populaires, l'association RAID AVENTURE ORGANISATION a pour ambition d'améliorer les rapports entre les forces de l'ordre et la population. Les objectifs des policiers bénévoles de l'association sont de promouvoir le dialogue, la citoyenneté et les valeurs de la République, à travers des activités ludiques, sportives et citoyennes.

Une journée de ce type est prévue sur la commune au printemps 2023.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser l'adhésion à l'association RAID AVENTURE ORGANISATION.

LE CONSEIL,

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission Sécurité, Travaux, Voiries, Déplacements Stationnement, urbanisme, logement, développement durable, nature en ville, propreté de la commune de Choisy-le-Roi en date du 21 avril 2023,

Considérant la volonté de la commune de permettre au pôle CLSPD/Médiation de mettre en place une journée sportive et citoyenne de rapprochement police-population.

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} – Autorise la commune à adhérer à l'Association RAID AVENTURE ORGANISATION.

Article 2 – Autorise le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs aux dites adhésions et leurs renouvellements.

Article 3 - Dit que la dépense relative à la cotisation d'adhésion est prévue au budget de la commune

Article 4 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication sur le site internet de la ville www.choisyleroi.fr

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 10 mai 2023

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi